MARS 1993
N° 3

la Lettre du Maroc

BULLETIN DU PARTI DE L'AVANT-GARDE DEMOCRATIQUE SOCIALISTE (P.A.D.S)

63, rue du colonel Fabien - 94110 ARCUEIL

"La démocratisation de la vie publique signifie la recherche des détenteurs véritables du pouvoir politique, pour les plier à la volonté populaire, et non l'organisation hâtive d'élections nouvelles qui, dans les circonstances présentes, laisseraient le pouvoir à ceux qui le détiennent, derrière le décor d'un jeu parlementaire factice."

Mehdi BENBARKA

SUCCES ECLATANT DES GREVES NATIONALES SECTORIELLES

A l'initiative de deux centrales syndicales et de six syndicats sectoriaux, le monde du travail a connu ce mois de février un élan revendicatif vigoureux. Couronné de succès tant au niveau de l'organisation, de l'esprit responsable et unitaire, qu'au niveau de la mobilisation et de la participation, ce mouvement répond de façon objective à la dégradation continue des conditions de travail matérielles et morales, et au refus de dialogue affiché par le gouvernement et les responsables de façon provocante.

GREVE NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT

La première action d'envergure a eu lieu dans le secteur de l'enseignement fondamental et secondaire. Les deux syndicats nationaux de l'enseignement affiliés à la Confédération Démocratique du Travail (C.D.T.) et à l'Union Générale du Travail (U.G.T.M.), ont appelé de façon unitaire à une grève générale de deux jours, les 16 et 17 février sur la base du cahier revendicatif déposé en commun le 14 novembre 1991. Les principales revendications concernent l'augmentation des salaires, le régime de retraite, les impôts à la source, les statuts, mais aussi la démocratisation de la corporation générale de l'éducation nationale et la réintégration des dizaines d'enseignants expulsés pour raison syndicale.

Le mouvement, rejoint par le syndicat national de l'enseignement supérieur, a été un succès total avoisinant les 100% de participation dans tous les établissements du pays. A titre indicatif, soulignons que le salaire d'un instituteur débutant est de 1700 DH (1018 FF), celui d'un professeur d'université 5000 DH (2995 FF), et que le loyer d'un appartement trois-pièces à Casablanca coûte 2500 DH. Les syndicats ont adressé un appel explicatif aux élèves et à leurs parents, et organisé des rassemblements d'enseignants dans leurs locaux dans une ambiance d'enthousiasme et de solidarité exemplaire.

A l'issue de la grève les trois syndicats ont exprimé leur détermination à poursuivre leur lutte. Ils ont tenu une conférence de presse pour exposer à l'opinion les graves problèmes que connaît le système de l'enseignement, traités par l'improvisation et la négligence de la part du gouvernement.

Notons que cette action a été précédée par la grève générale des professeurs de l'enseignement supérieur les 10 et 11 février, également largement suivie. →

GREVE NATIONALE DES CHEMINOTS

De son côté, le syndicat national des chemins de fers, affilié à la C.D.T a appelé à une grève nationale de deux jours, les 18 et 19 février. Son cahier de revendications comprend essentiellement: l'augmentation des salaires selon l'augmentation du coût de la vie, la révision des règlements dépassés, l'amélioration des conditions de travail pour diminuer les accidents du travail (plus de 950 par an) et la promotion des services sociaux... Là aussi, le dialogue et la négociation ont été refusés, alors même que les finances des chemins de fer sont en nette amélioration grâce aux efforts soutenus des cheminots...

Le succès de la grève fut impressionnant aussi bien dans les services centraux que dans les stations locales. La participation a connu des pourcentages allant de 90 à 100% dans les principales villes. Les trains marchandises n'ont pas circulé, à l'exception de quelques rames de phosphates. Des trains voyageurs conduits par des personnes étrangères aux services ont accusé des retards de plusieurs heures. Des rassemblements de cheminots ont eu lieu dans les locaux de la C.D.T, (avec la participation et le soutien de syndicalistes U.M.T) pour marquer leur détermination à poursuivre la lutte pour leurs revendications.

LA GREVE GENERALE EN PERSPECTIVE...

De son côté, le syndicat national des PTT a annoncé son intention de mener une grève générale dans les prochains jours.

L'ensemble de ces mouvements répond à la recommandation du conseil national de la C.D.T. de mener des grèves sectorielles, dans le cadre de la préparation d'une grève générale à l'échelle nationale, dont la date n'a pas encore été arrêtée.

Par ailleurs, les ouvriers et employés de la Royale Air Maroc ont mené des grèves générales successivement les 4 et 16 février. Ils revendiquent le retour des expulsés, l'augmentation des salaires, une convention collective et un organe élu pour le suivi des affaires sociales. Les grèves ont été largement suivies.

A l'échelle locale, plusieurs actions revendicatives ont été auparavant enregistrées, telle la grève des médecins internes dans plusieurs villes, celle des employés de la compagnie de distribution d'eau à Tétouan, ainsi que les grèves ouvrières dans plusieurs entreprises telle Primtex (7 mois de grève), les huileries de Zerhoune,la mine d'Akrd, les entreprises de textile Grima à Fés, Monatex à Casablanca, à Mohammadia, Riad Essalam à Casablanca, ..etc. Plus de 1800 ouvriers du textile ont arrêté le travail.

Ce mouvement revendicatif dans son ensemble, qui touche les deux secteurs public et privé, et mobilise aussi bien la classe ouvrière que de larges couches de travailleurs, ne peut être un simple mouvement spontané, conjoncturel ou aléatoire. C'est la réponse objective à la crise socio-économique caractérisée par la baisse du pouvoir d'achat, la hausse des prix, le gel des salaires, les licenciements collectifs, la réduction des services sociaux et la montée du chômage dans tous les secteurs d'activité...

La nouvelle loi de finance n'ayant fait qu'accentuer ces tendances, et les responsables se refusant à tout dialogue sérieux, les travailleurs n'ont eu d'autre recours que d'exprimer avec éclat leur volonté de lutte pour le respect de leurs droits. Et au-delà des revendications matérielles, c'est souvent la revendication fondamentale de dignité et de droits de l'homme qui transparaît dans l'ensemble de ce mouvement qui est appelé à s'approfondir, se généraliser et se radicaliser.

POUR UN FRONT DE LUTTE DEMOCRATIQUE

Pour sa part, le P.A.D.S. est partie prenante de ce large mouvement revendicatif. Il appuie sans réserve les justes revendications des travailleurs, encourage et participe dans la pratique et sur le terrain au renforcement de l'esprit unitaire, seul garant du succès du mouvement. Pour nous, la lutte de masses, menée à la base de façon organisée et coordonnée par les travailleurs eux-mêmes, dans tous les secteurs économiques, sociaux, éducatifs, culturels et de droits, est la composante la plus importante de la lutte démocratique dans notre pays. Au-delà des accords politiques d'états-majors, c'est l'action et l'engagement conséquent dans la lutte avec les citoyens et pour la conquête de leurs droits qui reste déterminante dans le jeu de vérité qu'est la lutte démocratique.

C'est dans ce sens que nous regrettons la défection des autres partis démocratiques qui ont cautionné et participé à la mascarade électorale, privant ainsi le mouvement revendicatif d'un

soutien unitaire et d'un climat politique favorable. Leur participation est allée dans le sens du renforcement de l'intransigeance de la classe dominante, réconfortée dans la légitimité de son système coercitif et antidémocratique.

Cependant, le mouvement revendicatif de masses ne peut que continuer et s'approfondir. La prochaine échéance des élections législatives est donc une nouvelle occasion (une dernière?) devant les partis démocratiques (ou se réclamant en tant que tels), pour adopter une position politique conforme aux aspirations de notre peuple. Il s'agit du boycott actif de la démocratie formelle, et de l'action unitaire et conséquente pour l'établissement des fondements de la démocratie dans notre pays.

C'est dans ce sens que le P.A.D.S. renouvelle son appel solennel à toutes les forces démocratiques du pays pour la formation d'un vrai **front national de lutte pour la démocratie.**

QUELQUES INDICATIONS SUR LA CRISE ECONOMIQUE ACTUELLE

Plusieurs facteurs concourent à l'approfondissement de la crise économique actuelle:

- -crise des marchés interne et externe;
- -difficulté d'investissement due aux taux d'intérêt élevés;
- -absorption par l'Etat des liquidités disponibles sous forme d'impôts sur les bénéfices, mais aussi sur les salaires et la consommation...

Cette crise se reflète sous plusieurs aspects:

- -endettement des entreprises;
- -réduction des programmes d'investissement et de production;
- -réduction de la consommation;
- -réduction des salaires par la diminution des heures de travail;
- -licenciements et fermeture d'entreprises.

Le phénomène de réduction des heures de travail touche aussi bien les secteurs de production locale, sous la pression de la concurrence des produits importés (légalement ou par trafic illicite), que ceux liés à l'exportation. Ces derniers souffrent de la dépendance vis-à-vis du marché étranger, essentiellement français.

Dans le secteur des industries mécaniques destinées à la consommation locale, la société Berlier-Maroc a fait "bénéficier" ses ouvriers de longues vacances de fin d'année (du 23 décembre au 20 janvier!). Elle a également réduit la durée du travail à 4 journées par semaine. C'est également le cas chez SOMACA.

Dans les secteurs tournés vers l'exportation, l'exemple du textile est très significatif. Il est touché de plein fouet par les difficultés de commercialisation essentiellement vers la communauté européenne, mais aussi vers les pays arabes tel l'Iraq ou la Lybie. Ainsi plusieurs entreprises de ce secteur ont-elles définitivement fermé, d'autres ont réduit la durée du travail jusqu'à 2 jours par semaine.

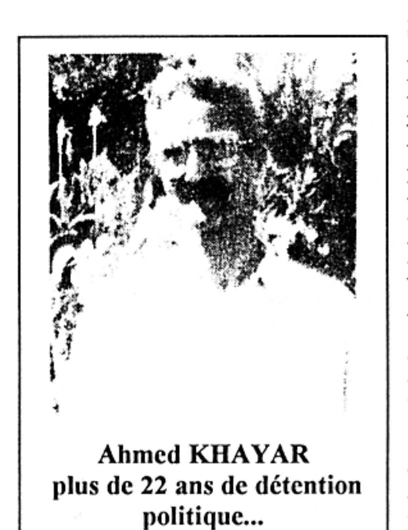
Par ailleurs, les sociétés multinationales révisent leur stratégie locale, sous les effets de la crise mondiale. C'est ainsi qu'IBM vient d'abandonner sa filiale locale qui détenait pourtant 50% du marché de l'ordinateur au Maroc. Ses employés ont le choix, après plusieurs grèves et tractations, d'abandonner leurs acquis sociaux et de s'intégrer dans la société créée pour reprendre l'ex-IBM, ou de quitter simplement...

La réduction du temps de travail semble être amenée à s'accentuer au courant de cette année. Elle est aggravée par les coupures de courant devenues fréquentes et quotidiennes occasionnant l'arrêt plusieurs fois par mois de milliers de machines. De plus, le coût de l'énergie électrique vient d'être officiellement augmenté de 6%. Cette augmentation est répercutée sur les prix de la plupart des biens de consommation, et se traduit également par une pression supplémentaire sur les salaires. L'ensemble de ces évolutions se concrétise par un recul de la production, une baisse constante du pouvoir d'achat, et une crise structurelle du marché.

Refusant de s'attaquer aux causes profondes de la crise, le gouvernement quant à lui, mène une large campagne médiatique pour justifier la crise par le seul effet de la sécheresse... La baisse considérable des revenus des travailleurs, suite à la réduction du temps de travail ou son interruption, semble être pour lui du domaine du subsidiaire. Insensible à la gravité des indicateurs économiques, il continue d'afficher de façon curieuse son "optimisme", et sa certitude de réaliser cette année une croissance de 6%...

(Extrait de ATTARIK-organe du P.A.D.S-N°177- p6)

GREVE DE LA FAIM ILLIMITEE DE DETENUS POLITIQUES



Ahmed KHAYAR plus de 22 ans de détention politique...

Seize détenus politiques de la prison centrale de Kénitra ont entamé une grève de la faim illimitée à partir du 19 février. Ils protestent contre la confiscation de leurs droits aux soins médicaux, aux visites, à la poursuite de leurs études et à la correspondance.

Parmi eux, Ahmed Khayar, le plus ancien détenu politique connu au Maroc. Après avoir séjourné pendant 20 ans dans le quartier spécial réservé aux condamnés à mort, il souffre de plusieurs maladies qu'il a contractées en prison. Son état de santé s'est brusquement aggravé, le nouveau directeur de prison lui refusant tout soin. Dans un communiqué publié de prison il déclare: "je reste déterminé et attaché à la lutte pour le respect de mes droits spoliés... Et je demande à toutes les forces éprises de justice et de liberté, de me soutenir pour recouvrer mes droits élémentaires légitimes".

Notons que plusieurs prisons à travers tout le pays, connaissent depuis quelques semaines une vague de grèves de la faim menées par les détenus politiques pour le respect de leurs acquis et droits. En particulier, onze détenus politiques de la prison d'Oujda ont décidé de boycotter leur procés en appel, et d'entamer une grève de la faim depuis le 11 février. Cette décision fait suite à la nomination d'un nouveau directeur de la prison qui s'est empressé d'interdire les visites, les journaux, la promenade, les soins, et même la correspondance.

Il semblerait alors qu'il s'agit d'une volonté délibérée du pouvoir d'intimider les détenus politiques et de les priver de leurs droits ... dans le cadre du "processus démocratique" en cours!

D'autre part, plusieurs décès ont été enregistrés parmi les détenus de droit commun, ainsi que des tentatives de suicide, telles les 3 tentatives à la prison de Aïn Kadous à Fés le 8 février dernier.



EVENEMENTS D'ASSA: 24 CONDAMNATIONS A 2 ANS DE PRISON FERME

Suite aux événements d'Assa du 24 Septembre 1992, trente personnes ont comparu devant la chambre criminelle d'Agadir, sous les accusations de destruction de documents de l'administration publique, rébellion, violence à l'égard de fonctionnaire, coups et blessures...

Les accusés ont nié toutes ces accusations. Certains parmi eux ont déclaré avoir participé à une manifestation pour réclamer leurs droits au travail, à la construction d'écoles, de routes, et à l'abolition de la corruption.

La défense était principalement constituée d'avocats mandatés par l'Association Marocaine des Droits de l'Homme (A.M.D.H) et à leur tête le bâtonnier T. SASSI.

Après de longues délibérations, et alors que le procureur réclamait des peines maximum, le tribunal a modifié les accusations initiales, pour retenir le "crime de rassemblement non armé". Il a condamné en conséquence 24 citoyens à deux ans de prison ferme, 5 autres ont bénéficié du non-lieu, et une femme a été condamnée à 3 mois de prison avec sursis.

UN ORGANE DE PROPAGANDE EXTERNE

A l'ouverture de sa 6e session, le "conseil consultatif des droits de l'homme", a exprimé par le biais de son président son souci d'"étudier tous les moyens nécessaires pour nouer les relations avec les ONG et les institutions qui s'intéressent de près ou de loin aux droits de l'homme, pour faire connaître les réalisations du Maroc dans ce domaine, et ouvrir un dialogue sérieux pour dissiper les mensonges et supputations"...

Le principal souci de ce conseil gouvernemental reste donc la propagande externe pour camoufler la réalité des violations des droits de l'homme.

Les centaines de détenus d'opinion, les décès en prison, la pratique de la torture, les procès arbitraires...semblent être de simples supputations qui ne le tourmentent pas outre mesure.